



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **5 septembre 2023** le règlement numéro **423-22** modifiant le plan directeur de l'aménagement du territoire numéro 383-19 afin de favoriser l'autonomie alimentaire, l'agriculture urbaine parmi les objectifs et les enjeux en milieu urbain et de limiter l'hébergement touristique autour du lac du Portage.

Voici en résumé les modifications concernant le plan d'urbanisme :

- Modification pour intégrer des objectifs et des moyens de mise en œuvre concernant l'agriculture urbaine;
- Intégration d'objectifs et de moyens de mise en œuvre en lien avec les îlots de chaleur;
- Limiter l'hébergement touristique dans l'affectation villégiature récréative (V) afin de préserver le lac du Portage.

Le conseil municipal a également adopté lors de la même séance les règlements suivants :

- Règlement numéro **424-22** modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme numéro 366-18 afin de se conformer aux modifications à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme découlant de la sanction du projet de loi 67;
- Règlement numéro **429-23** modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 387-19 afin d'assujettir certaines interventions à l'approbation par PIIA dans les zones 2-V et 3-V
- Règlement **430-23** relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Sainte-Paule;

Les règlements **423-22**, **424-22**, **429-23** et **430-23** ont reçu les certificats de conformité de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de la Matanie, le **21 septembre 2023** et ils sont entrés en vigueur à cette même date.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalite.sainte-paule.qc.ca/> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Paule (Québec), ce 22 septembre 2023.

Marie-Lyne Morneau

Directrice générale par intérim